

Document explicatif – modification règlementaire urbanisme

Terrain visé	
Photo du terrain	
Objet	<p>Autoriser la construction d'un garage isolé d'une superficie de 260 m² à une distance minimale de 150 m de la ligne avant, avec les éléments dérogatoires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'utilisation de matériaux de revêtement du groupe F. - 4 portes de garage faisant face au chemin Liliane.
Approbation référendaire	Susceptible
Pouvoir habilitant LAU	L.A.U, article 113, al. 2.